



Concertation territoriale sur la matière organique

REGION PAYS DE LA LOIRE

Synthèse et bilan de la démarche 2020-2023

1. Identité du territoire

Cheffe de projet : Héloïse EVEN, Chargée de programme Biodéchets – biomasse - déchets et économie circulaire au sein du Service Eau, biodiversité, déchets de la Direction de la Transition énergétique et de l'environnement, heloise.even@paysdelaloire.fr

L'animation s'est faite avec l'aide d'une AMO Concertation (TEHOP)

L'échelle de la concertation : 5 départements – 1 272 communes – 3,8 millions d'habitants

2. Contexte

La région Pays de Loire fait partie des cinq territoires motivés qui ont testé la méthode ConcerTO. L'objectif de l'expérimentation était de

- Mettre en place les étapes clés de la méthodologie, tout en affinant les éléments, en les adaptant à l'échelle et aux enjeux du territoire de la Région
- Transmettre le retour d'expérience pour optimiser la méthode, et ainsi permettre la rédaction d'une version plus opérationnelle du guide ConcerTO adapté aux différentes échelles de territoire

La Région Pays de la Loire était déjà bien engagée dans une démarche territoriale autour de la bioéconomie. Elle a participé à un programme européen BIOREGIO, dans le cadre duquel le conseil régional des Pays de la Loire avait mis en place un plan d'action « Vers une bioéconomie circulaire en Pays de la Loire 2020-2021 », en mobilisant les acteurs de la bioéconomie.

L'ensemble des acteurs ont défini ensemble les objectifs qui visent à informer et sensibiliser sur la bioéconomie circulaire, former les décideurs et les acteurs-clés, et mettre en œuvre des expérimentations innovantes pour le territoire.

Les actions développées puisent leur source dans les bonnes pratiques observées chez les autres régions européennes du projet BIOREGIO, notamment la mise en réseau des acteurs et la mutualisation des outils, ainsi que le besoin d'impliquer des acteurs académiques.

ConcerTO était une suite logique à ce travail territorial déjà bien engagé.

3. OBJECTIFS ET DEPLOIEMENT

• Objectifs généraux

En mettant en place la démarche ConcerTO, la Région Pays de la Loire poursuivait plusieurs objectifs :

- Atteindre les objectifs de son plan déchets 2025-2031 ;
- Être accompagnée dans son rôle d'animation et de coordination des acteurs (poursuite des groupes de travail biodéchets construits dans le cadre de l'élaboration des PRPGD et PAEC) ;
- Avoir une vision globale des filières existantes et potentielles, des expériences en cours, des projets et de leur état d'avancement ;
- Faire de la matière organique un levier de développement territorial et de bioéconomie.

• Déploiement de la démarche

Dès le lancement de ConcerTO, la Région Pays de la Loire a mobilisé une cinquantaine d'acteurs locaux. Ce chiffre est resté stable tout au long de la démarche, avec une moyenne de trente participants aux ateliers thématiques.

La réunion de lancement (appelée Agora n°1) a fait ressortir trois thèmes de travail autour desquels se sont réunis les participants en ateliers d'intelligence collective :

Quelles priorités d'usage pour la MO ?

Développé en 3 sous-thématiques :

- Cultures : comment améliorer les connaissances existantes sur les cultures intercalaires et la méthanisation, les diffuser, et s'appuyer sur elles pour construire une culture de la concertation autour des projets agricoles du territoire ?
- Invendus alimentaires : faire en sorte que la valorisation des invendus devienne la norme dans le territoire, qu'elle soit juste et équitable pour les producteurs en renforçant la mise en relation entre maillons de la chaîne (intelligence, logistique et communication).
- Retour au sol : bien identifier la réelle valeur agronomique, donc sortir de la logique de fertilisation et s'assurer localement de l'adéquation entre les gisements et les débouchés (liens entre producteurs et valorisateurs).

Quel rebond territorial pour la gestion existante de la MO ?

Développé en quatre sous-thématiques :

- Collecte : structurer la filière en prenant en compte les différentes politiques publiques, intégrer la réflexion autour d'un retour au sol propre (déconditionnement, formation, alimentation...), et associer les acteurs de la filière dans un même modèle d'affaire.
- Compostage : planifier le compostage sur le territoire en s'appuyant sur les aspects techniques, réglementaires et sociaux.
- Traitement : mettre en place un schéma global de gestion de la MO par filière, en mettant l'accent sur la complémentarité.
- Retour au sol : en facilitant le partage des approches des différents acteurs, et une meilleure connaissance des données techniques et scientifiques, les territoires pourront mettre en place des projets transversaux, ancrés dans leur environnement, multi-acteurs, rassurants et efficaces.

Quels modèles d'affaires pour la gestion de la MO ?

Ce groupe a découvert et s'est approprié l'outil de modèle d'affaires connecté BM3C2 développé par l'IAE de Nantes à travers 3 projets types : la restauration collective, la méthanisation territoriale et le compostage en plateforme.

• Recentrage des thèmes et animation avec les territoires

Au terme de la première année de concertation, un sondage mené dans le cadre de l'Agora n°2 a révélé un besoin des participants d'approfondir la réflexion en s'appuyant sur des « territoires-témoins » volontaires, et en reformulant les thèmes de travail de la façon suivante :

- « Valoriser la matière organique disponible localement dans une logique de durabilité et circularité en impliquant tous les maillons »
- « Accompagner le changement de pratiques des usagers vers une gestion de proximité des bioressources aux échelles individuelles et collective »
- « Articuler le tri à la source et le traitement et engager les collectivités adhérentes en charge de la prévention »

De ces attentes sont nées deux initiatives prises par la Région :

- L'organisation d'un webinaire (1^{er} juillet 2021) pour poursuivre la mise en relation des acteurs et écouter des retours d'expérience ;
- Le lancement d'un appel à volontariat auprès des territoires (EPCI, syndicat de traitement...) désireux d'incarner la suite du travail en atelier et d'endosser ce rôle de « témoins ».

Enfin, la Région a fait le choix d'intégrer le 4^e et dernier cycle d'ateliers à l'Agora finale, à l'automne 2022.

4. Mise en œuvre opérationnelle et planning

- **Etape 1, début avril 2020 : Élaboration de la « feuille de route ConcerTO »**

Elle cadre la démarche et le dispositif de concertation, elle a été réalisée au moyen d'entretiens téléphoniques avec la chargée de mission ConcerTO de la Région ainsi que les référents ADEME régionaux. Voir le guide ConcerTO pour le descriptif d'une feuille de route.

- **Etape 2, avril 2020 : Lancement de ConcerTO avec les acteurs du territoire**

Organisation de la première assemblée rebaptisée agora n°1 (quarantaine de participants). Objectif : identifier les thèmes de travail à traiter ensuite en ateliers.

- **Etape 3 : cycles d'ateliers problématiser et prioriser**

Novembre-décembre 2020 : Problématiser, 51 participants

Janvier-mars 2021 : Prioriser, 60 participants

- **Etape 4, 8 avril 2021 : Agora n°2**

Convocation d'une agora n°2 consacrée à la restitution des ateliers, à un premier bilan collectif et à la priorisation des sujets à traiter pour la suite (19 participants). Il en est ressorti la hiérarchisation des sujets suivante :

Les participants ont suggéré d'organiser la série d'ateliers suivante en focalisant les travaux sur des échelles territoriales et des thématiques resserrées, par exemple en traitant une problématique rencontrée par une collectivité.

A noter : toutes les réunions décrites ci-avant ont été organisées en visioconférence du fait de la crise sanitaire COVID 19.

- **Etape 5, 1er juillet 2021 : organisation d'un webinaire (50 participants)**

Une journée « Rencontrons les acteurs de la prévention et de la valorisation de la matière organique » articulée autour 4 thèmes illustrés chacun par 3 retours d'expérience :

- Territoires : quelles solutions pour mettre en place le tri à la source ?
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Comment mettre en œuvre la collecte séparée ?
- Elargir nos horizons

La réunion a permis d'acter le fait de poursuivre le travail en atelier autour de « territoires-témoins ».

- **Etape 7 (novembre/décembre 2021) : cycle d'ateliers idéation**

Chaque thème a été consolidé avec des visites et échanges sur un territoire témoin :

- « Valoriser la matière organique disponible localement dans une logique de durabilité et circularité en impliquant tous les maillons », en lien avec Mauges Communauté, une communauté d'agglomération du Maine et Loire
- « Accompagner le changement de pratiques des usagers vers une gestion de proximité des bioressources aux échelles individuelles et collective », en lien avec le Sycodem, un syndicat de collecte et de tri situé en sud Vendée.
- « Articuler le tri à la source et le traitement et engager les collectivités adhérentes en charge de la prévention collecte pour qu'elles passent à l'action », en lien avec Trivalis, le syndicat de traitement de la Vendée

Chaque atelier a réuni en présentiel entre 20 et 30 participants. Chacun s'est déroulé sur 1 journée, avec un temps de travail collectif le matin et des visites de sites l'après-midi (déchetterie, plateforme de compostage de déchets verts, STEP, etc.).

- **Etape 8 (15 novembre 2022) : organisation de l'agora n°3 et atelier plan d'action**

Cette agora avait pour double fonction de mener à bien le 4^e cycle d'ateliers (plan d'action) et de conclure la démarche ConcerTO.

Priorisation d'actions pour la suite

Comment pourrions-nous accompagner le changement des pratiques des usagers vers une gestion de proximité des végétaux aux échelle individuelles et collectives ?

Les actions validées à la suite du débat :

- Assurer le portage politique et la cohérence.
- Organiser la montée en compétence des acteurs publics/privés.
- Se doter d'un animateur de sensibilisation et coordination des acteurs.
- Proposer une communication plus technique et concrète vers les citoyens (ex : animations en jardinerie)
- Soutenir les projets mutualisés collaboratifs.
- Mettre à disposition des composteurs.
- Créer des écoles de la transition dans le domaine de l'urbanisme/paysagisme.

Comment pourrions-nous valoriser les matières organiques de nos territoires pour des sols vivants et fertiles, en fédérant tous les acteurs ?

Les actions validées à la suite du débat :

- Créer une gouvernance à l'échelle du territoire par via l'envie politique.
- Mailler le territoire : avoir des installations de pré-traitement.
- Sensibiliser le grand public : communiquer sur le tri à la source des biodéchets en valorisant le retour au sol et en positivant le discours.
- Accompagner les communes sur de la mise en réseau et de la méthodologie ; les agriculteurs sur les changements de pratique.
- Centraliser et capitaliser les données via un centre de ressources (gisements, flux de biomasse, besoins des sols).
- Réaliser une cartographie des flux et un diagnostic du territoire.

Comment pourrions-nous convaincre les acteurs de la collecte et du traitement à développer le tri à la source pour favoriser le passage de l'idée à l'action ?

Les actions validées à la suite du débat :

- Aider à l'expérimentation grâce à un engagement politique et fiscal avec notamment les aides publiques.
- Créer l'adhésion, déconstruire l'image du « déchet », valoriser les « bioressources » et agir dans la proximité.
- Impulser les synergies de toutes les parties prenantes, créer des réseaux d'acteurs. Favoriser la structuration d'une filière de traitement permettant un mix de solutions.
- Proposer des alternatives (redevance incitative).
- Former les élus.
- Avoir de la matière organique normée.

- **Moyens mobilisés**

Moyens humains

Pilotage et animation : 1 personne au sein de la Région, (Héloïse EVEN)

Accompagnement opérationnel : AMO Concertation (pour préparer les temps de rencontre, gérer les invitations, établir les déroulés de réunions, coanimer, rédiger et diffuser les comptes rendus, etc.).

Accompagnement stratégique : en tant que « territoire d'expérimentation ConcerTO », la Région a également bénéficié du support d'une agence spécialisée dans la concertation. (Etat d'Esprit Stratis), titulaire d'un marché de l'ADEME National.

Moyens financiers

Au niveau de la Région Pays de la Loire, ConcerTO n'a pas bénéficié de moyens financiers spécifiques d'animation outre le marché d'AMO Concertation attribué à l'agence TEHOP pour un montant de 30 000 €HT environ sur 1 an.

Moyens techniques

En temps normal (c'est-à-dire hors crise sanitaire), ConcerTO nécessite les moyens techniques inhérents à l'organisation et à l'animation de réunions et d'ateliers en présentiel.

Son lancement par la Région Pays de la Loire ayant coïncidé avec le déclenchement de la crise du COVID 19, ces moyens « physiques » ont été remplacés par des moyens numériques permettant de réunir un grand nombre de personnes, de leur donner les moyens de débattre et de les faire travailler en distanciel. Les outils Teams et Klaxoon ont alors été utilisés.

5. Enseignements

Au terme de deux ans et demi de concertation autour de la matière organique, l'expérience de la Région Pays de la Loire permet de tirer les enseignements suivants.

- **Bilan général**

La dynamique de concertation a été bonne et régulière tout au long des différents rendez-vous. Cela tient au fait que ConcerTO a visiblement répondu aux attentes des acteurs locaux. Cela s'explique aussi par l'implication dont a fait preuve la Région, avec une réelle impulsion initiale donnée par l' élu référent¹ puis la mobilisation constante de la chargée de mission, assistée par l'AMO. L'obligation de mener cette concertation en distanciel (crise sanitaire) jusqu'au printemps 2021 n'a entamé ni le rythme ni la qualité de la participation.

ConcerTO a permis de réunir et de faire monter en compétences les principaux acteurs du territoire sur la matière organique. Tous en ont témoigné au cours des temps de rencontre, demandant même à être formés davantage (apport d'expertise, retours d'expérience) sur ces questions.

Lors de l'agora de clôture (15 novembre 2022) les acteurs locaux présents en ont témoigné lors d'un sondage proposé avec le formulaire d'inscription :

Quelles étaient vos attentes au lancement de la démarche ConcerTO ?

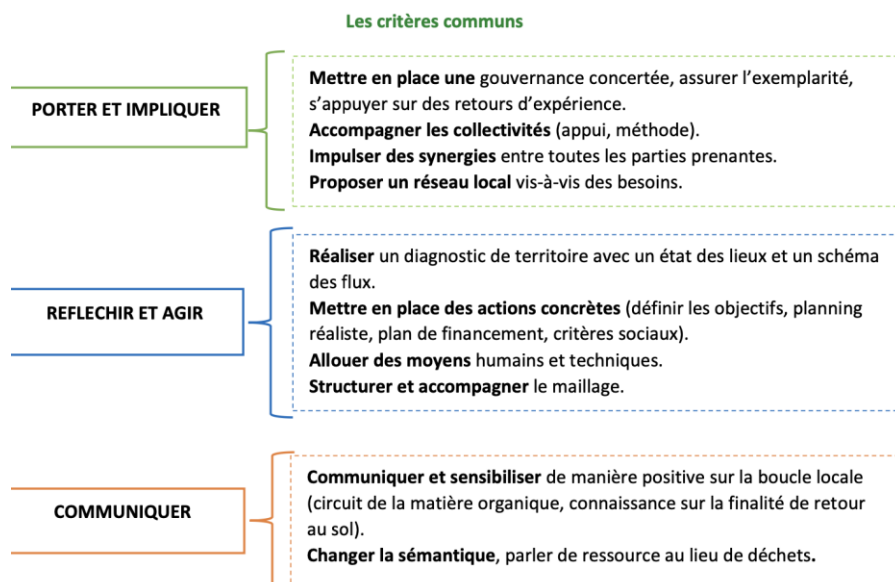
[Plus de détails](#)

● Par curiosité	3
● Monter en compétence sur les s...	17
● Rencontrer des nouveaux acteurs	21
● Lancer une démarche ConcerTO...	7
● Autre	5



La démarche a abouti à la définition de « critères communs et spécifiques pour réussir un projet collectif autour de la matière organique en région Pays de la Loire ».

¹ Jean-Michel BUF, Délégué Economie circulaire de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement



Les critères spécifiques

Comment pourrions-nous accompagner le changement des pratiques des usagers vers une gestion de proximité des végétaux aux échelle individuelles et collectives ?	Comment pourrions-nous valoriser les matières organiques de nos territoires pour des sols vivants et fertiles, en fédérant tous les acteurs ?	Comment pourrions-nous convaincre les acteurs de la collecte et du traitement à développer le tri à la source pour favoriser le passage de l'idée à l'action ?
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cibler la communication : usagers, agriculteurs, paysagistes. ✓ Proposer un support concret et pédagogique : ex. ressourcerie végétale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cibler la communication : EPCI, usagers, pros élus, consulaires. ✓ S'appuyer sur l'incitation fiscale pour lever les freins. ✓ Mettre en place un mix de solutions adaptées (exemple : trouver des solutions locales de traitement pour des gisements spécifiques au territoire type coquille d'huitres). ✓ S'adapter à la saisonnalité (sapin de Noël...). ✓ Sensibiliser sur la qualité du tri. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cibler la communication : Agriculteurs, paysagistes. ✓ Cartographier les ressources et besoins / cartographie des sols (taux de MO et usages). ✓ Normer la matière. ✓ Avoir un animateur de proximité.

Par ailleurs, en participant à la démarche, un certain nombre d'acteurs locaux ont amorcé la mise en place d'actions sur leurs territoires. Voici les exemples qu'ils ont donnés lors de l'Agora de clôture :

- Validation d'un projet de filière biodéchets sur le Département 49 basé depuis Angers.
- Coordination des acteurs d'un territoire vers un objectif commun.
- Lancement d'un groupe de travail avec les acteurs du territoire.
- Démarche concertée de développement de plateforme de compostage entre acteurs du compostage de territoire.
- Dynamique intéressante en Mayenne autour des biodéchets (études, expérimentation, nouveaux acteurs, etc.).
- Lancement d'une étude départementale tri à la source des biodéchets.
- Volonté de porter un "mini-ConcerTO" à l'échelle du territoire pilote de REFLEX (territoire Grand Bellevue, Nantes Métropole).

Facteurs de réussite

L'engagement de la Région, préalable à ConcerTO, dans le domaine de la bioéconomie

La mobilisation des acteurs locaux, fruit à la fois de leur intérêt porté au sujet et de la qualité de l'animation régionale.

Le double accompagnement dont a bénéficié la Région: opérationnel (AMO Concertation) et méthodologique (agence spécialisée dans la concertation titulaire du marché ADEME).

- **Freins identifiés**

L'échelle régionale, très vaste, tend à maintenir les sujets à un certain niveau de généralités et de grands principes, d'autant qu'en matière de déchets, la Région n'a pas vocation à aller au-delà d'un rôle d'animation et de planification. Pour pallier cette difficulté, après la deuxième série d'ateliers thématiques, la Région et les acteurs locaux ont concentré leurs travaux sur des thématiques et des échelles resserrées (EPCI). De là est né le concept de « territoires-témoins » auquel a été adossée la suite des ateliers. Après les élections de juin 2021 qui ont pourtant reconduit la même majorité à la tête de la Région Pays de la Loire, les enjeux liés à la valorisation de la matière organique ont été relégués à un rang stratégique subalterne, affaiblissant le portage politique.

Parmi les acteurs locaux, on a pu noter une faible représentation des EPCI et des producteurs de biodéchets, et l'absence de certaines parties prenantes comme les grands opérateurs de la gestion des déchets. L'intégration de nouveaux acteurs a été un souci constant de la Région et une des motivations premières du webinaire du 1^{er} juillet 2021.

La Région a constaté une vraie difficulté des participants à définir des thématiques d'ateliers cohérentes, bien articulées et surtout pointues. Bien problématiser et formuler ces dernières s'est fait en plusieurs étapes.

Au cours de la concertation, les acteurs locaux ont manifesté à plusieurs reprises leur souhait de pouvoir bénéficier d'apport d'expertise sur la matière organique et ses filières de valorisation. Conscients de leurs carences sur ces sujets, ils ne voulaient pas que celles-ci soient préjudiciables à la qualité de leur réflexion et de leurs propositions.

Tout au long de la démarche, la chargée de mission a souligné le caractère très chronophage de la mission et ce, malgré la présence de l'AMO Concertation.